

Nous vous souhaitons
une bonne formation !



0262 90 57 15



Numéro d'activité : 98970384797

L'ORGANISME DE FORMATION du CHU de La Réunion - CESU 974



3394 stagiaires formés en 2025

60196,5 HEURES de formations réalisées en 2024

51 formateurs en activité sur 2025

87.25% des stagiaires **satisfaits** de nos prestations dans leur globalité.

Les valeurs partagées au CHU de La Réunion

(Charte du management et des relations professionnelles)

Le respect constitue la 1^{ère} valeur de l'établissement.

Le professionnalisme se mesure tant dans la manière de mener à bien le travail demandé, que dans la qualité du résultat final.

L'esprit d'équipe constitue la pierre angulaire de notre fonctionnement au quotidien.

L'engagement du Centre de Formation :

Permettre l'accès à des formations adaptées aux besoins des professionnels de santé et à l'évolution du système de santé.

Mettre en œuvre une pédagogie interactive favorisant l'expression des stagiaires et l'émergence des compétences professionnelles.

Garantir la qualité des actions de formation dispensées.

Favoriser l'accès au parcours de Développement Professionnel Continu (DPC) afin de permettre aux professionnels de santé de répondre à leur obligation individuelle triennale.

**Pour information, si vous avez besoin d'une aide particulière dans le cadre de votre situation de handicap, nous vous invitons à vous rapprocher de notre référente handicap.*

referent.handicap.cesu974@chu-reunion.fr



Bienvenue en formation

Ensemble nous œuvrons pour le maintien et l'actualisation des connaissances et compétences, l'amélioration des pratiques professionnelles ainsi que l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Nous nous engageons à dispenser des formations de qualité et **votre avis compte**. Il vous sera donc remis un questionnaire de satisfaction à la fin de votre formation qui vous permettra de contribuer à l'amélioration de nos prestations. Si vous avez des réclamations à faire ou signaler un événement indésirable vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : **reclamation-formation@chu-reunion.fr** ou par courrier à l'adresse inscrite au verso, par retour de formulaire de réclamation joint à votre convocation.

L'établissement traite les données recueillies lors de votre inscription et du suivi de votre formation dans le cadre de l'exécution du contrat de formation. Reportez-vous aux Conditions Générales des Ventes, accessibles sur le site internet du CHU de La Réunion. Vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en écrivant à **dpo.formationcontinue@chu-reunion.fr**.



Déroulement de la formation

Rappel des objectifs et du programme de la formation à l'ouverture de la session, **recensement de vos attentes** lors d'un tour de table, tests en début et fin de formation. **Questionnaire de satisfaction à la fin** de la session, et recueil du niveau de satisfaction, **délivrance d'une attestation de fin de formation**.

A SAVOIR

- * Formations **multi-sites**.
- * Durée de formation : **7h / jour** + pause déjeuner (*sauf indication contraire avant le début du stage*),
- * **Les repas ne sont pas inclus dans le stage** (*des lieux de restauration accessibles sur chaque site*)

En cas d'**absence** ou de **retard** au stage, merci de **contacter** le centre de formation au : **02 62 90 57 15**, ainsi que votre employeur et/ou votre responsable hiérarchique.



Les règles de fonctionnement

La formation est un moment de partage des connaissances et d'apprentissage. Il est donc **indispensable** d'observer quelques règles :

- ♦ chacun doit **veiller à sa sécurité** personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation, les principes de citoyenneté et exclure toute propagande politique, idéologique ou religieuse
- ♦ le **règlement intérieur** du lieu d'accueil est applicable à tous.
- ♦ les **consignes de sécurité** et un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation, merci d'en prendre connaissance.
- ♦ une **tenue décente** et un comportement respectueux à l'égard de toutes les personnes présentes pendant la formation sont exigés,
- ♦ vous êtes invités à éteindre vos **téléphones portables** ou à les mettre en mode silencieux, dès l'entrée en formation.

Il est **formellement interdit** aux stagiaires :

- ♦ de **perturber** les séances par des attitudes inappropriées ;
- ♦ d'introduire des **boissons alcoolisées** dans les locaux ou de se présenter aux formations en état d'ébriété ou sous l'effet de drogues ;
- ♦ d'emporter, photocopier ou modifier les **supports de formation** (*sauf autorisation du formateur*) ; sauf mention contraire, la documentation papier ou électronique remise aux stagiaires à l'occasion d'une formation est protégée au titre des droits d'auteur et est destinée à un usage personnel ;
- ♦ de commettre vol ou dégradation d'objets présents sur le lieu de la formation ;
- ♦ d'enregistrer ou de filmer une formation
- ♦ d'utiliser le matériel informatique mis à disposition à des fins personnelles.

La **pédagogie** est basée sur l'**interactivité** entre le formateur et les stagiaires afin de parvenir au mieux à l'atteinte des objectifs de l'apprenant.

conforme au règlement intérieur applicable aux stagiaires et au décret du 23/10/1991 et aux art. L6352-3, L6352-4, R6352-1 et R6352-15 du code du travail